

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 3 – Janvier 2016

Infos

✉ Mairie

☎ 02 41 77 04 49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

et le 1er et le 3ème samedi de chaque mois

Permanence téléphonique de 14h à 17h

du lundi au vendredi.

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture

De 16h30 à 18h le mercredi

De 10h30 à 12h le 1er mercredi de chaque mois

De 18h à 19 h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37

facebook

Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

Bibliothèque fermée jusqu'au 5 janvier. Réouverture le 6/01 le matin (10h30-12h) et l'après midi (16h30-18h) 1er mercredi du mois

La mairie est fermée entre le 23 décembre et le 4 janvier. Elle sera cependant ouverte le 31 décembre matin pour l'inscription sur les listes électorales. En cas d'urgence entre les deux fêtes n'hésitez pas à contacter vos élus.

L'édito

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

2015 s'achève déjà, année mouvementée sur le plan local comme sur le plan national. A Saint Augustin, les chantiers ouverts sont nombreux et 2016 se prépare déjà. Le Conseil municipal que vous avez élu et dont les élections ont été confirmées par le tribunal administratif va poursuivre son travail avec l'enthousiasme que lui apporte votre soutien et votre accueil chaleureux, ce dont nous vous remercions.

Nous souhaitons faciliter la mise en réseau des associations, des commerces, entreprises et artisans afin de faciliter l'émergence de projets collectifs, solidaires et d'animation de la vie locale. Nous souhaitons aussi continuer à vous mobiliser au travers de journées citoyennes pour faire ensemble ou de commissions élargies pour réfléchir ensemble.

Nous allons continuer à revisiter les postes de dépenses de la commune afin de contenir la fiscalité et tarifs et dégager les sommes nécessaires au bon fonctionnement des services de proximité (garderie, cantine...), à l'entretien et à la modernisation de notre patrimoine commun (bâtiments, bois et haies communaux...).

Nous contribuons de manière active au travail de mise en réseau des communes de notre territoire. Sous la houlette de l'intercommunalité, un travail de prospective est en cours afin d'envisager d'améliorer la coopération entre nos communes, y compris en explorant la création d'une éventuelle commune nouvelle. Nous vous proposerons une réunion d'information pour en échanger.

Nous espérons que vous prendrez toute votre part dans cette feuille de route pour que le visage de Saint Augustin en 2016 soit celui d'une commune sereine, apaisée et confiante en l'avenir.

A chacun d'entre vous, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2016 et vous invite à venir nombreux le 8 janvier à 19h pour ouvrir de manière conviviale une nouvelle année.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Virginie Guichard

Compte-rendu sommaire du conseil municipal du 3 décembre 2015

Avis relatif au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (volet « Etablissements publics de coopération intercommunale ») applicable au 1^{er} janvier 2017. **Notre intercommunalité rejoindra celles du Lion d'Angers et du Haut Anjou au 1^{er} janvier 2017.**

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale : volet relatif à l'eau potable

Plutôt que la création d'un syndicat départemental souhaité par la Préfecture, le Conseil Municipal souhaite que le travail de regroupement soit concerté et puisse conduire à des regroupements de proximité.

SIEML : approbation de la réforme statutaire du syndicat

Consolidation du prêt relais de 1 200 000 €

La commune sera dans l'incapacité de rembourser les 1,2 millions du prêt « in fine » qui arrive à échéance au 31 décembre 2016. Pour consolider le prêt, le Crédit Agricole propose deux types de prêt sur 25 ans : un à taux fixe de 1,65% garanti pendant 5 ans puis révisable tous les 5 ans (indexé sur les emprunts d'Etat) et un à taux fixe de 2,40% . Après en avoir débattu, le Conseil Municipal se prononce pour la poursuite des négociations sur une solution à taux fixe.

Tarifs : adhésion à la bibliothèque

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de poursuivre le principe de tarification harmonisée sur le territoire de la Communauté de Communes Ouest-Anjou et par conséquent pour la bibliothèque de Saint-Augustin-des-Bois, et de maintenir le tarif unique d'adhésion des familles à 8 €, tel que défini par la délibération n° 2014-07-10-13 et ce jusqu'à modification de cette décision.

Budget Assainissement : admission en non-valeur (effacement de dettes), Décision Modificative n° 1

Budget Assainissement : redevance d'assainissement collectif

Le budget assainissement présente un déficit de 43 812 € en Investissement. Des travaux d'entretien sont par ailleurs à prévoir afin de maintenir en bon état le réseau.

Les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de fixer le prix de la redevance usager de l'assainissement à 1,46 € HT/m³ à compter du 1^{er} janvier 2016.

Explications pour la redevance assainissement

Qui paye la redevance et pour quelle facture moyenne ?

Les **328** foyers qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif (328 sur 526 contrats abonnés pour l'eau potable).

Quel sera l'impact de cette hausse ?

En 2015, la consommation moyenne était de 79 m³/an, soit une facture moyenne de 92 € HT. La hausse de la redevance sera donc en moyenne de 24 € HT.

Comment nous situons-nous en comparaison des communes voisines ?

Avec une redevance de 1,46 €/m³, nous nous situons dans la moyenne des communes voisines (certaines ayant opté pour une facturation scindée entre part variable et part fixe).

	2014		2015	
	Prix m3	Partie Fixe (€/an)	Prix m3	Partie Fixe (€/an)
Bécon	1,03		1,05	
Brain	1,19	27,13	1,65	70,00
La Pouéze	1,36		1,46	
St Augustin	1,14		1,16	
Vern	1,18		1,18	
Gené	1,40	30,00	1,40	30,00
St Georges :				
1 à 6 000 m3	1,731		1,731	
6001 à 12 000 m3	1,385		1,385	
>12 000 m3	1,039		1,039	
St Germain	2,35		2,40	
Champtocé	0,95	41,44	1,00	41,44
Villemoisan :				
1 à 30 m3	0,10	52,00	0,10	52,00
>31 m3	0,50		0,50	
St Sigismond :				
1 à 30 m3	0,10	52,00	0,50	52,00
>31 m3	0,50		0,50	

Prochain conseil : le mardi 12 janvier 2016 à 20 heures 30 à la salle annexe de la mairie

Et aussi...

Objet trouvé : un blouson noir à capuche a été rapporté cet automne à la mairie... il attend son propriétaire !

Elle part : 2016, Marie Edith Benoît qui a assuré le poste de secrétaire de mairie part à la retraite. Nous lui souhaitons longue et heureuse !

Informations cimetièrre

Le Maire de Saint Augustin des Bois informe qu'une procédure de reprise des sépultures en état d'abandon a été engagée au cimetière communal il y a maintenant 3 ans.

La liste des tombes est consultable, sur les panneaux d'affichage, à la mairie et au cimetière.

Les familles concernées par ces sépultures sont priées de remettre leur emplacement en bon état de propreté et de solidité, au plus tard avant le : **lundi 18 janvier 2016**.

Il sera procédé au cimetière, le **lundi 18 janvier 2016 à 10 heures**, à l'établissement du second procès-verbal constatant le non-état d'entretien de la sépulture conformément aux textes en vigueur.

Informations INSEE

Selon l'INSEE, la population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 de notre commune est de **1196 habitants**.

Informations sécurité

Un périmètre de sécurité a été mis en place autour de la « maison à toit de tuiles ». Une réflexion va être menée autour de l'avenir de ce bâtiment.

Mobilisation

Samedi 19 décembre de 10h45 à 11h30 a eu lieu dans la Maison Commune de Loisirs (à côté la bibliothèque), une animation **Contes de Noël**.

Deux bénévoles : Catherine et Monique se sont relayées pour conter des histoires aux petits et aux grands.

Grand succès pour cet évènement gratuit, une trentaine d'enfants accompagnés d'une quinzaine d'adultes étaient présents pour les écouter.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et à bientôt pour de nouvelles histoires !



Mémento

Virginie GUICHARD et l'ensemble de l'équipe municipale vous convient à la **soirée des vœux** le *vendredi 8 janvier à 19h, dans la salle polyvalente de Saint-Augustin-des-Bois*.

Nous vous remercions de bien vouloir retourner votre réponse avant le **lundi 4 janvier** sur le site internet ou directement en mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter les services de la mairie au **02.41.77.04.49** ou bien par courriel: contact@saint-augustin-des-bois.fr

Une réunion artisans, commerçants et entreprises aura lieu le **15 janvier 2016 à 20h00, salle annexe de la mairie**.

Goûter des aînés

Madame Le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir d'inviter les personnes âgées de 70 ans et plus à un après-midi animé et au goûter festif organisés le **dimanche 10 janvier 2016 à partir de 15 heures dans la salle polyvalente**.

Au programme : Chansons, musique et orgue de barbarie, pâtisseries offertes généreusement par Marie Blourde traiteur « Ciboulette » et habitante de St Augustin, vin d'honneur, café, thé offerts par la mairie.

Les invitations ont été envoyées. Si vous pensez être concerné mais que vous n'avez rien reçu, veuillez contacter la mairie.

Zoom sur notre économie locale

Les congés de nos commerces

Le **salon de coiffure Idéal'ook** (place de l'église) sera fermé le samedi 2 et lundi 4 janvier 2016.

L'entreprise **Verger Motoculture** sera fermée du jeudi 24 décembre 2015 au vendredi 5 janvier 2016.

Le **Viveco** (ex Coccimarket) sera fermé le 1^{er} janvier 2016.

Congés du **salon Imagina'tif** (route de St Germain) : Elodie sera en congé du 4 au 9 janvier néanmoins Mélanie reste à votre disposition au salon pour toute prise de rdv. Mélanie sera en congé du 16 au 23 janvier, le salon restera ouvert.

Les animations commerciales

L'entreprise **Verger Motoculture** vous propose une opération hivernage du 1^{er} décembre 2015 au 29 février 2016 avec des forfaits pour l'entretien des tondeuses. Tel : 02.41.77.04.61

Salon de coiffure Idéal'ook (place de l'église) vous propose du 5 au 30 janvier une remise exceptionnelle :

-20% sur les forfaits couleurs et mèches

-10% sur les produits

Tel : 02.41.34.13.94

L'Orée des Bois propose une «soirée fruits de mer» sur réservations le 30 janvier 2016.

Attention, le nombre de places est limité.

Réservation au 02.41.77.04.51 ou contact@lorededesbois.fr

Le saviez-vous ?

David Ramat vous propose d'effectuer vos travaux d'électricité : installation, chauffage, mise aux normes ...

Tel : 06 28 84 15 53

Mail : auto.davidramat@hotmail.fr

Le coup de projecteur



Après 6 années sur les marchés, Valérie a ouvert son magasin Val déco en avril 2014. Elle vous accueille du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00, et le dimanche de 9h30 à 12h30. En dehors des horaires d'ouvertures vous pouvez la contacter au 06 62 37 19 44.

Val déco vous propose pleins d'idées cadeaux pour adultes ou enfants, pour tous les budgets, avec beaucoup de petits prix : fleurs naturelles ou artificielles, bijoux, sacs, cadres, accessoires, peluches, écharpes, bougies, savons... Elle vous propose également des compositions pour toutes les occasions.

La porte ouverte du 20 décembre s'est très bien déroulée, Valérie vous remercie de votre présence. N'hésitez pas à venir voir régulièrement les nouveautés, le résultat de la tombola et à demander votre carte de fidélité.

Contact : valdeco@gmx.fr - Tél : 06.62.37.19.44 - Page Facebook **Valdeco**

Sur votre agenda

À Saint Augustin

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

De 9h30 à 11h30 - salle polyvalente

Mardi 5 janvier: fabrication d'une couronne

Mardi 19 janvier : atelier peinture

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le samedi 9 janvier de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs. Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30.

Renseignements : Sophie Prudhomme au 09 54 65 49 89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Assemblée générale de **l'association Les Amis de Saint Augustin** le vendredi 15 janvier à 20h00 à la Maison commune de loisirs.

L'association du Cercle de Saint-Augustin-des-Bois vous propose de jouer à la boule de sable le dimanche matin de 10h30 à 12h30 tous les 15 jours.

Prochain rendez-vous dimanche 17 janvier, si vous êtes intéressés pour jouer n'hésitez pas à contacter M. Bouhourd au 02.41.73.14.17

Assemblée générale de **l'association Les anciens combattants** le 22 janvier 2015 14h30 à la Maison commune de Loisirs.

L'échappée belle organise le vendredi 22 janvier à 20h30 dans la salle polyvalente, une **soirée lectures et grignotages** autour du thème de l'amitié, par Les Lecteurs Anonymes.

Grignotage proposé par Famille Rurales

Soirée gratuite. Informations : 02.41.39.14.84

L'association Le Clos des Roses invite tous les seniors à venir partager la galette le samedi 23 Janvier à partir de 15h à la Maison commune de Loisirs.

L'OGEC de l'école Sainte Monique organise une galette le dimanche 24 janvier à partir de 15h00 dans la cour et les classes de l'école. Part de galette à réserver bar et animations sur place.

L'association Les anciens combattants organise son concours de belote le samedi 30 janvier dans la salle polyvalente. Inscriptions à 13h30, début des parties 14h.

Tarif : 12€ par équipe

Vie paroissiale

Pas de messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois pour le mois janvier 2016. La prochaine aura lieu le 7 février à 10h30 et sera suivie de la galette de l'Association Le Cercle.

L'association Les Cheveux d'Argent organise une rencontre pour les seniors tous les jeudis après-midi à partir de 14h à la Maison commune de loisirs.

Près de chez nous

L'association Prim'âge Béconnais propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.

Matinée P'tits Loups : Le jeudi 7 janvier "Galette des rois + fabrication de couronnes" de 9h30 à 11h dans la salle du RAM du Louroux-Béconnais.

Tarif 1€/enfant - Places limitées - Inscriptions au 02.41.27.00.72 ou primage.beconnais@hotmail.fr

L'échappée belle vous propose « Vieux frère, du côté de chez Bourvil » Théâtre et chansons, par la compagnie Spectabilis, le samedi 23 janvier 20h30 à la salle communale de Saint Sigismond.

Suivi d'un échange autour d'un verre de l'amitié, en compagnie des artistes.

Tarif plein 9€ / réduit 7€

Réservation conseillée : 02.41.39.14.84



Bonne et heureuse année 2016 !



Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 janvier** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique